

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01747

Numéro SIREN : 515 400 158

Nom ou dénomination : 3S

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2020 sous le numéro de dépôt 11853



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS " 3 S "		50 Chemin d'Antonelle	
SIRET	5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7	13090 AIX EN PROVENCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING FAMILIALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Inst Tech Expertise Comptable Batipole les Craus Route Nationale 113 13580 LA FARE LES OLIVIERS Tél: 04.90.45.02.41.		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 13/05/2019	Lieu: AIX EN PROVENCE
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Présidente	Signature: HESS Ana

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a),						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

I		REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS " 3 S " Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 50 Chemin d'Antonelle 13090 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET * 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	65 080	268 158
	Immobilisations financières * (1)	040	042	54 400	54 400
Total I (5)		044	048	119 480	322 558
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	3 920	5 390
	Clients et comptes rattachés *	072	074	19 550	5 472
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	37 355	2 645
	Charges constatées d'avance *	092	094	71	390
	Total II	096	098	60 897	13 896
	Total général (I+II)	110	112	180 377	336 454
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	100
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		120 998	133 115
	Résultat de l'exercice	136		43 924	(12 117)
	Provisions réglementées	140			
Total I		142		166 022	122 098
Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			1 290
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 726	9 375
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		7 629	203 690
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		14 355	214 355
Total général (I + II + III)		180		180 377	336 454
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	341 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 102, Section 1 du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS " 3 S "		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8								Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7								Néant						
A - RÉSULTAT COMPTABLE																										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210																			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			214																			
				services *	217			218	6 591		20 099															
							222																			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					224																			
	Production immobilisée *						226																			
	Subventions d'exploitation reçues						230	309 040		6 653																
Autres produits						232	315 631		26 752																	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234																			
	Variation de stock (marchandises) *						236																			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238																			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240																			
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	342 879		26 003																
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	337	244	66 751		5 365																
	Rémunérations du personnel *						250																			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252																			
	Dotations aux amortissements *						254	6 222		7 500																
	Dotations aux provisions						256																			
	Autres charges				dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259																			
					dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																			
Total des charges d'exploitation (II)																415 852								38 868		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																(100 221)								(12 117)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280																			
	Produits exceptionnels (IV)						290	341 000																		
	Charges financières (V)						294																			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			300	196 855																	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																					
	Impôts sur les bénéfices *						306																			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																43 924								(12 117)	
B - RÉSULTAT FISCAL																43 924								314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316																			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318																			
	Provisions non déductibles *						322																			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324																			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998																			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999																			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997																			
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. sections)	986	Zone franche urbaine (44. sections et actives A)		987	Zones de restructuration de la défense (44. sections)		127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		138			342											
Reprise d'entreprises en difficulté (44. sections)		981	Jeune entreprise innovante (44. sections A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		990															
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 octies)		992			350												
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																43 924								354		
Déficits																										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356																				
Déficits antérieurs reportables : * 124...54.7 dont imputés sur le résultat :														360	43 924											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																0								372		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

31/12/2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430	300 000	432		434	225 000	436	75 000		75 000										
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	1 149	472		474		476	1 149		1 149										
Immobilisations financières		480	119 047	482		484		486	119 047		119 047										
TOTAL		490	420 196	492		494	225 000	496	195 196		195 196										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520	31 842	522	6 222	524	28 145	526	9 920												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	1 149	562		564		566	1 149												
TOTAL		570	32 991	572	6 222	574	28 145	576	11 068												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																
	Acquisition Cordel		Acquisition Saint																		
	6	7	8	9	10																
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧												
1	140 000	17 490	122 510	202 000	79 490																
2	85 000	10 654	74 346	139 000	64 654																
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578 225 000	580 28 145	582 196 855	584 341 000	586 144 145	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591															
TOTAL					596 144 145	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	64 647	632		634		636	64 647
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	20 000	652		654		656	20 000
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	84 647	682		684		686	84 647

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	124 547
Déficits imputés	983	43 924
Déficits reportables	984	80 624
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	80 624

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	65 490
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	160		
Date de cessation		186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises ; qualification des effectifs.					

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ •

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS " 3 S "

ADRESSE (voie) 50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL 13090

VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique HESS Prénom(s) Mélanie

Nom marital % de détention 66.60 Nb de parts ou actions 666

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique MARTIN PEREZ Prénom(s) Ana

Nom marital HESS % de détention 33.30 Nb de parts ou actions 333

Naissance : Date 070554 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS " 3 S "

ADRESSE (voie)

50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL

13090

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Debit	Credit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges Constatées d'Avance			71.05
31/12/2018 ZZZ Gestion Foncière	71.05		
COMPTES DE PASSIF			
40800000 Fournisseurs FNP			6.432.00

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67520000 VNC éléments actifs cédés			196 855.48
31/12/2018 CD Cession / Rebut au 31/12/2018	196 855.48		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77520000 PNC éléments actifs cédés			341 000.00
20/09/2018 VEN Cession Saint Martin APPART C		139 000.00	
20/10/2018 VEN Cession Cordeliers Syndic		202 000.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		65 080	268 158	203 077	75.73
21318800	Batiments / Op. non Profes.	75 000	300 000	225 000	75.00
21830000	Matériel Bureau & Informatique	1 149	1 149		
28131880	Amort. Cpte. 213188	9 920	31 842	21 923	68.85
28183000	Amortissement Cpte. 2183	1 149	1 149		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		54 400	54 400		
26100000	Titres de Participations	119 047	119 047		
29610000	Prov. Dép. Titres	64 647	64 647		
TOTAL I		119 480	322 558	203 077	62.96
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 920	5 390	1 470	27.27
41100000	Clients Collectifs		1 470	1 470	100.00
41600000	Clients Douteux	23 920	23 920		
49100000	Prov. Dép. Clients	20 000	20 000		
AUTRES CREANCES		19 550	5 472	14 079	257.30
40100000	Fournisseurs Collectifs		11	11	100.00
40900000	Fournisseurs Avance et Acompte		1 408	1 408	100.00
44586000	TVA / Fournisseurs FNP	1 072	992	80	8.06
46701000	Débiterus Créditeurs divers	795	1 494	700	46.82
46710000	Cred. Déb. Divers Sibell	16 118		16 118	
46720000	Déb. & Cred. Divers : A2M	1 566	1 566		
DISPONIBILITES		37 355	2 645	34 711	NS
51204000	Société Marseillaise de Crédit	37 355	2 645	34 711	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		71	390	319	81.77
48600000	Charges Constatées d'Avance	71	390	319	81.77
TOTAL II		60 897	13 896	47 001	338.23
TOTAL GENERAL		180 377	336 454	156 077	46.39

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10130000 Capital Social Souscrit A. V.	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
10610000 Réserve Légale	100	100		
REPORT A NOUVEAU	120 998	133 115	12 117	9.10
11000000 Report à Nouveau Créiteur	162 388	162 388		
11900000 Report à Nouveau Débiteur	41 389	29 272	12 117	41.39
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	43 924	12 117	56 040	462.50
TOTAL I	166 022	122 098	43 924	35.97
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 290	1 290	100.00
16550000 Dépôt & Caution reçus		1 290	1 290	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 726	9 375	2 648	28.25
40100000 Fournisseurs Collectifs	294	3 423	3 128	91.40
40800000 Fournisseurs FNP	6 432	5 952	480	8.06
AUTRES DETTES	7 629	203 690	196 062	96.25
41100000 Clients Collectifs	3 709	4 885	1 176	24.08
42501000 Note de Frais		6 275	6 275	100.00
44571416 TVA Collectée	3 920	3 920		
45501000 Compte Courant HESS J.P. & Ana		186 706	186 706	100.00
45502000 C/C HESS JPH IK		1 905	1 905	100.00
TOTAL III	14 355	214 355	200 000	93.30
TOTAL GENERAL	180 377	336 454	156 077	46.39

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	6 591	20 099	13 508	67.21
70810000 Location Cordeliers	300	8 905	8 605	96.63
70820000 Loyers Saint Martin	1 851	6 754	4 903	72.59
70830000 Loyers Présencé	4 440	4 440		
AUTRES PRODUITS	309 040	6 653	302 387	NS
75800000 Autres produits différence let		1	1	100.00
79100000 Transfert de Charges	309 040	6 652	302 388	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	315 631	26 752	288 879	NS
AUTRES CHARGES EXTERNES	342 879	26 003	316 875	NS
60400000 Achats Prestations	1 572		1 572	
60630000 Petit Matériel	55	95	40	42.04
60640000 Fournitures Administratives	76	113	38	33.27
61410000 Charges Locatives Saint Martin	1 342	1 653	311	18.80
61420000 Charges Locatives Présencé	318	349	31	8.87
61430000 Charges Copropriété Aix	1 798	2 767	969	35.03
61520000 Entretien Réparations / Biens		218	218	100.00
61560000 Maintenance		300	300	100.00
61601000 Assurance Appartement	286	330	45	13.56
62220000 Commissions	6 900	51	6 849	NS
62221000 Commissions RBNB		231	231	100.00
62260000 Honoraires	327 106	18 674	308 432	NS
62270000 Frais d'Actes & Contentieux	102	187	85	45.59
62510000 Frais de déplacement	2 458	77	2 381	NS
62562000 Missions Exo.	120	120	0	0.14
62570000 Réceptions 19.60%	126		126	
62610000 Affranchissement	144	71	72	101.33
62620000 Téléphonie	132	354	222	62.79
62780000 Autres Frais & Com. / P.S. Bq.	346	412	66	16.05
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	66 751	5 365	61 387	NS
63511000 CET + CVAE	337	335	2	0.60
63512000 Taxes Foncières	924	909	15	1.65
63520000 TCA Non récupérable	65 490	4 121	61 370	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 222	7 500	1 278	17.05
68112000 DAP Eléments corporels	6 222	7 500	1 278	17.05
AUTRES CHARGES	0	0	0	80.00
65800000 Autres Charges Différence Let.	0	0	0	80.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	415 852	38 868	376 984	969.90
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	100 221	12 117	88 104	727.13
PRODUITS EXCEPTIONNELS	341 000		341 000	
77520000 PNC éléments actifs cédés	341 000		341 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	196 855		196 855	
67520000 VNC éléments actifs cédés	196 855		196 855	

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations corporelles	65 080	268 157	-75,73
Total des immobilisations financières	54 400	54 400	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	119 480	322 557	-62,96
ACTIF CIRCULANT			

AH

Clients et comptes rattachés	3 919	5 389	-27,28
Autres créances	19 550	5 471	257,34
Créances	23 469	10 860	116,10
Disponibilités	37 355	2 644	NS
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	37 355	2 644	NS
Charges constatées d'avance	71	389	-81,75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	60 896	13 896	338,23
TOTAL ACTIF	180 377	336 453	-46,39
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 000	1 000	0,00
Réserve légale	100	100	0,00
Report à nouveau	120 998	133 115	-9,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	43 924	-12 117	462,50
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	166 022	122 098	35,97
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dettes financières diverses		1 290	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 726	9 374	-28,25
Autres dettes	7 628	203 690	-96,26
TOTAL DETTES	14 355	214 355	-93,30
TOTAL PASSIF	180 377	336 453	-46,39

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	6 591	20 098	-67,21
Coût des achats et charges externes	342 878	26 003	NS
VALEUR AJOUTEE	-336 287	-5 905	-5594,95
Impôts, taxes et versements assimilés	66 751	5 364	NS
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-403 038	-11 269	-3476,52

AV

Autres produits	309 039	6 652	NS
Dotations aux amortissements et provisions	6 221	7 500	-17,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	-100 220	-12 116	-727,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-100 220	-12 116	-727,17
Résultat exceptionnel	144 145		100,00
RESULTAT NET COMPTABLE	43 923	-12 116	462,52

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 6 591 € contre 20 098 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 67,21 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 415 851 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 6 221 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -100 220 € contre -12 116 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 727,17 %.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 144 145 €, contre 0 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 43 923 €, représentant 666,41 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 462,52 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -12 116 €, soit 60,28 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

La situation demeure inchangée.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

AH

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 43 923,58 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de 43 923.58 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de 120 998.46 €
- Une somme de 43 923.58 €

Affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".

Qui s'élèvera à 164 922.04 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

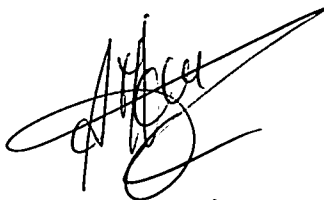
**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. B. C.', with a large, sweeping flourish extending from the end of the signature.

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Et le trente juin, à dix-huit heures quinze minutes,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la présidente, par lettre simple en date du 2 juin 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Ana HESS préside la séance en qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par La présidente, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion de la présidente,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Elle précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

AH

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Madame la présidente donne lecture du rapport de gestion.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 43 923,58 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 43 923.58 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de 120 998.46 €
- Une somme de 43 923.58 €

Affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".

Qui s'élèvera à 164 922.04 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AT

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

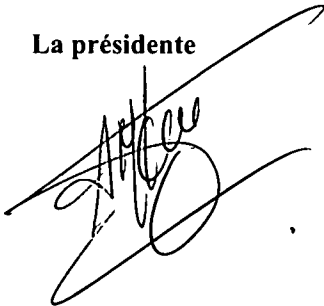
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

La présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. C.', written over a horizontal line.